

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
25/03/2014

Dossier complet le

14/02/2014

N° d'enregistrement

2013-1163

1. Intitulé du projet

Extension du centre commercial Leclerc à ATTIN

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale SAS ATTINDIS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale Mr GOASDOUE

RCS / SIRET 3 9 8 4 0 0 8 1 2 0 0 0 1 0 Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
n°6d	Création de voies nouvelles sur 620 m et réaménagement de voies existantes sur 420 m
n°40	Extension du parking et réaménagement du parking existant avec 597 places (542 places pour LECLERC et 55 places pour le centre auto)
n°51	Défrichement sur une superficie de 1,96 ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Extension du centre commercial Leclerc à ATTIN comprenant :

- Extension du parking et réaménagement du parking existant pour un total de 542 places dont 159 places en parking silo, le parking existant étant composé de 358 places.
- Déplacement de la station service et de l'aire de lavage existantes
- Aménagement de cellules commerciales
- Extension du Magasin Leclerc existant avec aménagement d'une galerie marchande, de réserves et d'une zone de livraison
- Aménagement d'un centre auto avec un parking de 55 places

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de diversifier les activités de la zone commerciale afin de proposer plus de services aux usagers du site avec notamment l'aménagement d'une galerie marchande, l'implantation de cellules commerciales et d'un centre auto.

La réalisation de ces aménagements sera réalisée tout en ayant conscience de l'intégration du projet dans l'environnement

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- Pour maintenir l'activité sur le site, construction du nouveau parking avant réaménagement de l'existant
- Déplacement de la station service et de l'aire de lavage avant suppression des existantes pour permettre d'aménager ensuite les cellules commerciales
- Extension du magasin Leclerc existant en plusieurs phases pour maintenir l'accès au magasin avec aménagement de la galerie marchande et de l'aire de livraison.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

S'agissant d'une zone commerciale, l'entretien des ouvrages sera de la responsabilité du pétitionnaire.

En exploitation, le trafic présent sur le site sera essentiellement constitué de véhicules légers liés aux usagers du site (clients + personnel) excepté quelques poids lourds pour les livraisons.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s) Permis de construire. Dossier de modification ICPE pour le déplacement de la station service soumis à la décision du préfet (Modification substantielle ou non). Le dossier a déjà fait l'objet d'un dossier de Déclaration loi sur l'eau pour remblaiement de zones humides. Des mesures compensatoires ont été réalisées lors de ce dossier pour permettre l'extension future de la zone (objet de la présente demande). La convention réalisée pour les mesures compensatoires est présente en Annexe. Un nouveau dossier de déclaration Loi sur l'eau sera déposé pour l'extension.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface du terrain	93000 m2
Surface plancher envisagée	
--> SHON < 10 000m ²	8858 m2
Linéaire de voirie créé	620 m
Linéaire de voirie réaménagé	420 m
Places de parking	597 places
Défrichement	19600 m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation ATTIN - centre commercial Leclerc Route d'Etaples	Coordonnées géographiques ¹ Long. <u>1</u> ° <u>45</u> ' <u>24</u> " E Lat. <u>50</u> ° <u>28</u> ' <u>56</u> " N
	<p>Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :</p> <p>Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "</p> <p>Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "</p> <p>Communes traversées :</p>

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Actuellement, le projet correspond au centre commercial Leclerc existant + une zone boisée située au Sud

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- PIU de la ville d'ATTIN approuvé en Août 2005.
La zone d'accueil des travaux est intégralement située en zone UE.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe au sein de la ZNIEFF de type 2 n°104 de la basse vallée de la Canche et ses versants en aval d'Hesdin. Le projet se situe également à proximité de 3 autres ZNIEFF mais en dehors.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé au sein d'une zone humide selon la carte de l'Agence de l'eau Artois Picardie. Une étude de délimitation de zone humide a été effectuée. Seules quelques zones ponctuelles sont typiques des "zones humides" selon la faune-flore(cf annexe au formulaire)
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Présence d'un PPRI Inondation avec pour bassin de risque la Canche prescrit le 17/05/2000 et approuvé le 26/11/2003. Cependant, le projet est situé en zone blanche au niveau de ce PPRI.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude se situe en dehors de tout périmètre de protection de captage d'eau potable. Le captage le plus proche faisant l'objet d'une procédure de protection est situé sur la commune d'Estréelles.
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site Natura 2000 le plus proche situé à 1,5 km au Sud. zone Natura 2000 au sens de la Directive Habitats : "Landes, marcs et bois acides du plateau des Sorrus/Saint Josse, prairies alluviales et bois tourbeux en aval de Montreuil
d'un monument historique ou d'un site classé ou patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Possibilité de drainage durant la phase chantier pour réalisation des différents travaux d'assainissement.
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de matériaux pour réalisation des plates formes bâtiments et des structures de voiries
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Suppression sur 1.96 ha de la zone boisée d'environ 6 ha présente dans la partie Sud du projet. Cependant, en compensation, il a déjà été entrepris la préservation d'un ensemble de parcelles reprise dans une zone humide remarquable de 8 ha sur la commune de Montreuil-sur-Mer en amont d'Attin cf annexe
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réalisation de travaux au sein de la ZNIEFF de type 2 n°104. Cependant, en compensation, il a déjà été entrepris la préservation d'un ensemble de parcelles reprise dans une zone humide remarquable de 8 ha sur la commune de Montreuil-sur-Mer en amont d'Attin cf convention jointe en Annexe.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Suppression sur 1.96 ha de la zone boisée existante. Cependant, en compensation, il a déjà été entrepris la préservation d'un ensemble de parcelles reprise dans une zone humide remarquable de 8 ha sur la commune de Montreuil-sur-Mer en amont d'Attin cf convention en Annexe.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Présence du PPRI Inondation de la vallée de la Canche. Cependant, le projet est situé en zone blanche.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic de véhicules lié à l'activité du site
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Possibilité de vibrations lors de la phase Chantier.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eclairage des parkings et des cheminements piétons conformément aux normes en vigueur
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejet après tamponnement des eaux pluviales de l'opération vers le réseau existant présent en partie Sud-est. Les bassins n'étant pas étanches, infiltration partielle possible vers le milieu souterrain. Le projet sera soumis à nouvelle déclaration au titre de la loi sur l'eau.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déchets de chantier dont le traitement sera soumis à la réglementation en vigueur. Déchets domestiques liés à l'activité du site pendant la phase d'exploitation Rejets d'effluents eaux usées vers la station d'épuration
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Augmentation de l'activité humaine avec l'aménagement des cellules commerciales et l'extension du Leclerc existant.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet consiste en l'extension du centre commercial Leclerc.
Pour permettre l'extension, il est prévu la suppression sur 1.96 ha de la zone boisée située au Sud du projet; cette zone étant située au sein de la ZNIEFF de type n°104.

Cependant, le projet a déjà fait l'objet d'un dossier de Déclaration au titre du code de l'environnement avec un récépissé de déclaration datant de Mai 2009 au titre de la rubrique 3.3.1.0 pour remblais en zone humide sur une superficie de 9000 m².

Dans le cadre de ce dossier de déclaration, il a été prévu en mesures compensatoires la préservation d'un ensemble de parcelles reprises dans une zone humide remarquable d'une surface globale de 8 ha sur la commune de Montreuil-sur-Mer en amont d'Attin ; cette mesure compensatoire étant destinée à anticiper l'extension du centre commercial Leclerc concernant la présente étude. cf convention jointe en Annexe.

Pour l'extension, un nouveau dossier de déclaration loi sur l'eau sera déposé. La station service a fait l'objet d'un dossier de déclaration ICPE. Pour son déplacement, un dossier de modification sera réalisé et soumis à la décision du préfet qui jugera si cette modification est substantielle ou non. Si le préfet le juge nécessaire, un nouveau dossier ICPE devra être réalisé.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

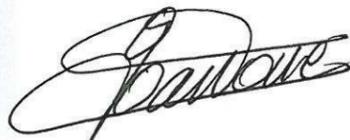
Objet
Etude pédologique visant à déterminer le caractère humide de la zone d'étude
Etude de la flore visant à déterminer le caractère humide de la zone d'étude
Plan des zones faisant l'objet du défrichement
Arrêté de déclaration ICPE de la station service
Plan de gestion du marais de Montreuil
Délibération du Conseil municipal du 23 Décembre 2008 pour la convention passée avec le conservatoire des sites

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

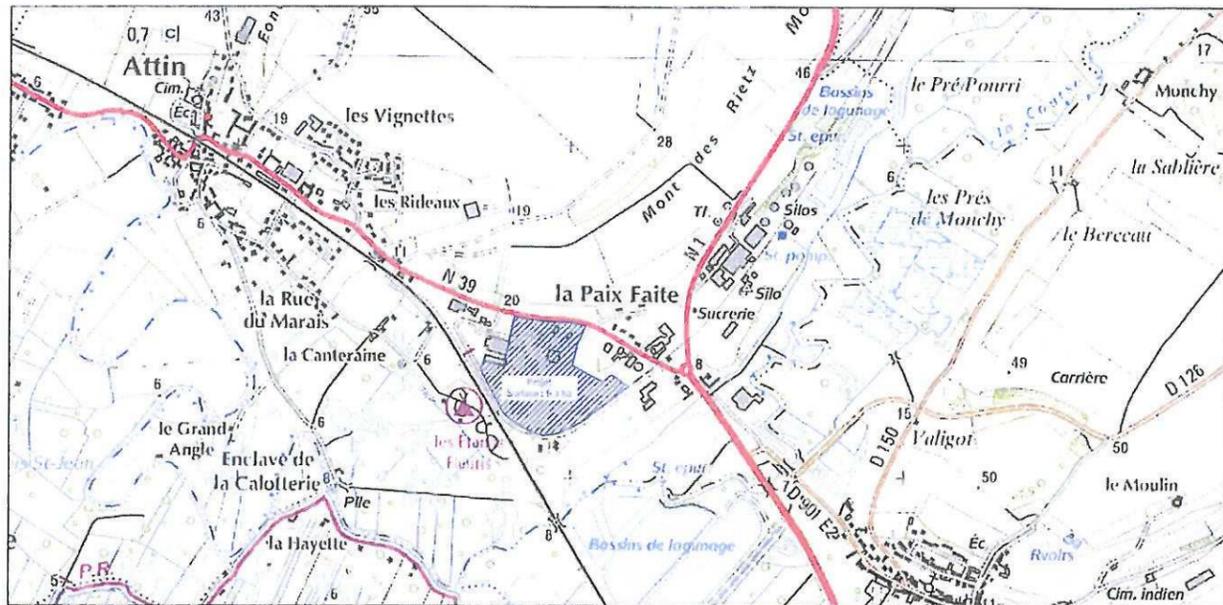
Fait à Aspin le, 10 Février 2014

Signature



Annexe 2

Plan de situation du projet d'extension du
centre Leclerc à ATTIN
Echelle : 1 / 20000



Annexe 3 1/4

Attin – Extension du centre commercial Leclerc

Photographies de la zone d'étude

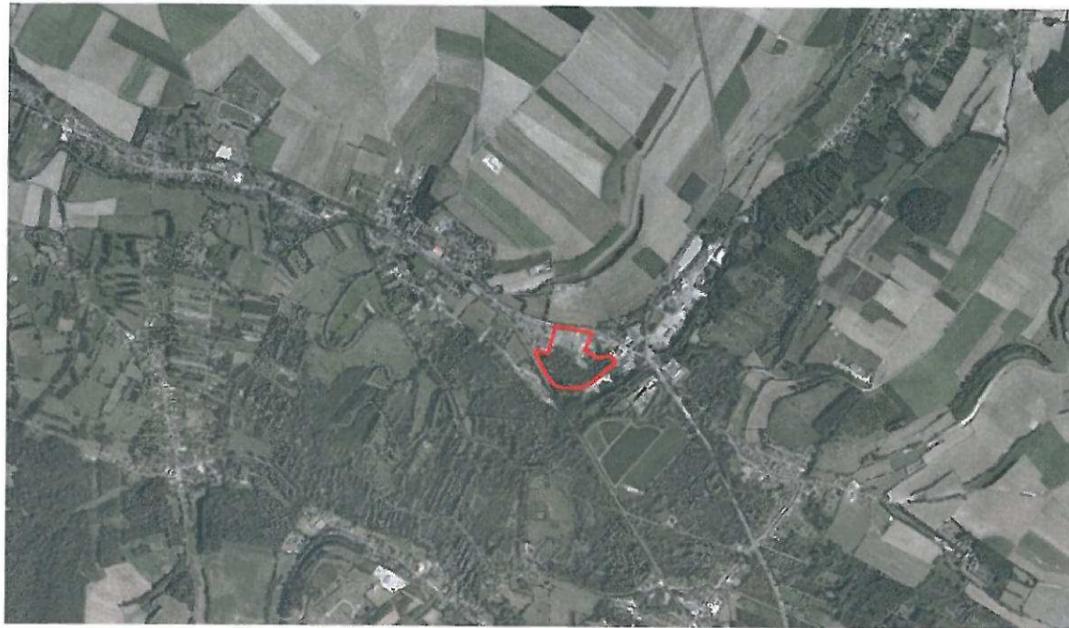


Photo 1 / Vue aérienne éloignée du site d'études
(Source Géoportail)



Photo 2 / Vue aérienne rapprochée du site d'études
(Source Géoportail)

Annexe 3 2/4

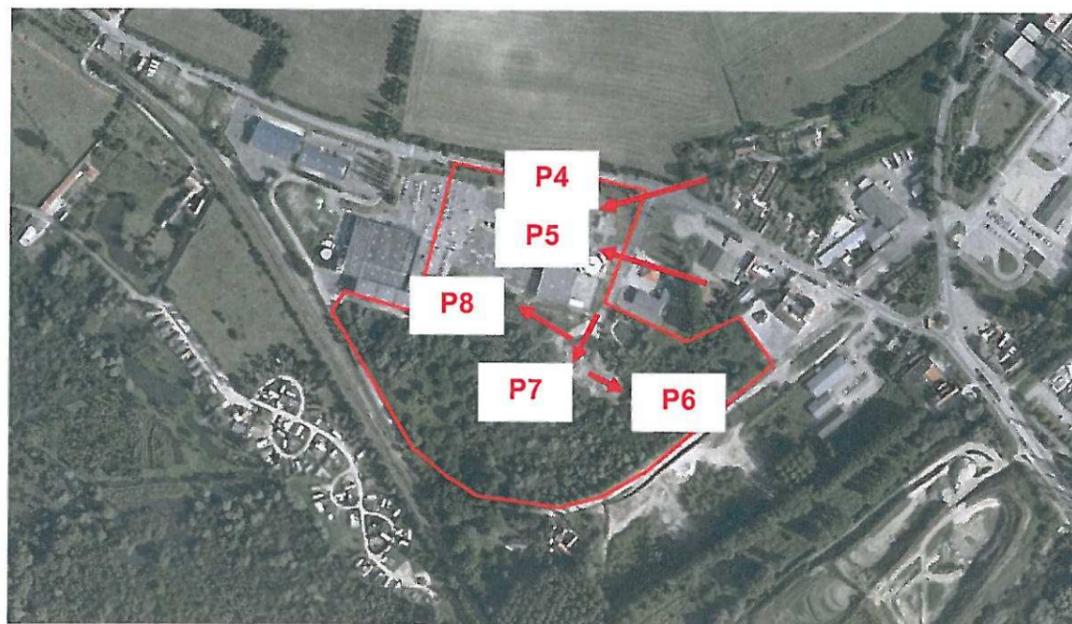


Photo 3 / Vue aérienne rapprochée du site d'études avec angles de prises de vue des photos suivantes (Source Géoportail)



Photo 4 / Vue de l'accès existant à l'opération (à partir de la route d'Étaples) Juillet 2013

Annexe 3 3/4



Photo 5 / Vue de l'accès existant à l'opération – Juillet 2013



Photo 6 / Vue de la zone d'accueil de l'extension – Juillet 2013

Annexe 3 4/4



Photo 7 / Vue de la zone d'accueil de l'extension – Juillet 2013



Photo 8 / Vue de la zone d'accueil de l'extension et du parking existant – Juillet 2013

Annexe 4 et 5

Attin - Extension du centre commercial Leclerc
Plan de délimitation des zones à défricher pour la réalisation du projet
Echelle : 1/2000

